**DEMANDE D’AIDE AU FONDS DE SOLIDARITE EHPAD**

**Fonds de solidarité dédié aux EHPAD en France**

Face à l’épidémie de Covid-19, Legrand se mobilise en faveur des personnes fragiles et a créé, via la Fondation Legrand, un fonds de solidarité dédié aux maisons médicalisées pour personnes âgées, comme les EHPAD en France.

**Pourquoi créer un fonds de solidarité EHPAD ?**

Legrand connaît et travaille avec les EHPAD grâce à certaines de ses offres produits et est sensible à la situation difficile à laquelle les EHPAD sont confrontés dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

La Fondation Legrand, créée en 2014, agit, entre autres, contre l’exclusion des personnes fragiles et en perte d’autonomie.

Dans ce contexte, Legrand s’appuie sur sa Fondation et a mis en place un fonds de solidarité de 200 000 euros pour venir en aide aux personnels d’EHPAD.

**Que va financer ce fonds et les dons ?**

Ce fonds de solidarité est destiné à venir en aide et soutenir les personnels d’EHPAD. Il permet de financer des besoins spécifiques liés à la crise du Covid-19 comme par exemple la prise en charge pour les personnels de ces structures médicalisées, de chambres d’hôtels à proximité de leur lieu de travail afin d’éviter de longs trajets tout en protégeant leurs proches et les résidents.

**Comment est constitué ce fonds ?**

Ce fonds est constitué d’une partie de la dotation annuelle versée par Legrand à la Fondation Legrand à laquelle s’ajoute une dotation exceptionnelle de Legrand France.

Un appel aux dons auprès des collaborateurs Legrand en France, de ses clients et partenaires permettra de faire grandir ce fonds d’entraide. Pour en savoir plus : <https://www.helloasso.com/associations/fondation-legrand/formulaires/1>

**A qui s’adresse ce fonds de solidarité ?**

Ce fonds de solidarité s’adresse à l’ensemble des EHPAD privés à but non lucratif et des EHPAD publics hospitaliers et non hospitaliers, dont les établissements sont implantés en France.

**Modalités d’attribution des aides**

* Le fonds de solidarité EHPAD est ouvert jusqu’à épuisement des crédits disponibles ; les demandes sont instruites dans leur ordre d’arrivée.
* La demande doit être déposée auprès de la Fondation Legrand à l’adresse [solidarite.ehpad@legrand.fr](mailto:solidarite.ehpad@legrand.fr) à partir du formulaire ci-après
* Les décisions d’attribution sont prises sur la base de l’instruction du dossier complété par la structure demandeuse.
* Le montant de l’aide est plafonné à 2 000€. En cas d’attribution, l’aide est versée en une fois par la Fondation Agir Contre l’Exclusion, sous l’égide de laquelle la Fondation Legrand est placée. Nous nous efforcerons de verser l’aide sous 5 jours ouvrés après la soumission de la demande.

**Formulaire de** **demande d’aide au fonds de solidarité EHPAD**

Adresse e-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom de la structure : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Statut de votre structure :

EHPAD privé sans but lucratif

EHPAD public hospitalier

EHPAD public non hospitalier

Autre Précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° SIRET : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse (numéro, rue, ville, code postal) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de création de la structure : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nombre de salariés : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom et Nom du dirigeant de la structure : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéros de téléphone, merci de nous fournir deux numéros de téléphone pour vous joindre si besoin : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Veuillez préciser le montant de votre demande, pour un maximum de 2 000 euros : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Quelles actions concrètes allez-vous mettre en place avec cette aide financière ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Comment avez-vous eu connaissance du fonds de solidarité EHPAD de la Fondation Legrand ?

Legrand (courrier, newsletter, site internet de Legrand)

Site internet de la Fondation Legrand

Média ou sites internet

Réseaux sociaux

Tête de réseau, fédération professionnelle, autre organisme

Autre

En complétant ce dossier de demande d’aide au fonds de solidarité EHPAD de la Fondation Legrand, j’accepte les conditions d’attribution de ce fonds de solidarité et je m’engage à utiliser les fonds qui seront versés à ma structure uniquement pour financer des besoins spécifiques liés à la crise du Covid-19.

Date : Signature et tampon de la structure \* :

\* En cas d’impossibilité de signer et tamponner ce formulaire, le mail d’envoi de la demande d’aide au fonds de solidarité EHPAD fera foi de signature électronique.

**PIECE JUSTIFICATIVE A FOURNIR**

* Relevé d’identité bancaire de la structure demandeuse

**Le dossier complet est à adresser par mail à :**

**FONDATION LEGRAND – Fonds de solidarité EHPAD**

**A l’attention de :**

**Muriel INIZAN**

[solidarite.ehpad@legrand.fr](mailto:solidarite.ehpad@legrand.fr)

Les dossiers complets donneront lieu à une instruction. Le demandeur sera informé par courriel de la décision prise.

**Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.**

*Le traitement de vos données à caractère personnel est mis en œuvre conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen (UE) dit RGPD n°2016/679. Conformément à ces textes vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Fondation Legrand https://fondationlegrand.org/contactez-nous*

*Vous trouverez plus d’informations sur le traitement de vos données personnelles et sur vos droits en cliquant sur le lien suivant : https://fondationlegrand.org/mentions-legales*